Société canadienne du cancer

Questionnaire pour les partis politiques dans le cadre des élections générales québécoises de 2026

Accès aux soins et services

Question 1 :

Le Québec est la seule province au Canada à ne pas avoir de programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal. Pourtant, ce type de cancer demeure la deuxième cause de décès par cancer au Québec et le taux de survie après 5 ans est de 90 % quand le cancer est diagnostiqué dans un stade précoce et de seulement 13 % dans un stade avancé.

Le dernier gouvernement s'est engagé, lors d'une motion votée à l'Assemblée nationale, à le déployer d'ici la fin de son mandat en 2026, mais cela n'a pas été fait.

Est-ce que votre formation politique s'engage à déployer, le plus rapidement possible au courant du prochain mandat, le programme québécois de dépistage organisé pour le cancer colorectal?

RÉPONSE

Oui. Le dépistage du cancer colorectal est un dossier auquel le Parti libéral du Québec accorde beaucoup d'importance depuis plusieurs années.

Nous avions déjà commencé à préparer la mise en place d'un programme organisé de dépistage. Dès 2016, nous avions investi 10 M$ pour préparer son déploiement, en plus de 4,7 M$ pour augmenter le nombre de coloscopies réalisées dans le réseau.

Nous savions déjà qu'il fallait rattraper le retard du Québec dans ce domaine. Plusieurs années plus tard, le Québec demeure toujours sans programme organisé de dépistage du cancer colorectal, alors que nous sommes la seule province canadienne dans cette situation.

55, avenue St. Clair Ouest, bureau 500
Toronto (Ontario) M4V 2Y7
Tél. 416 488-5400 **Téléc.** 416 488-2872
1 888 939-3333 | CANCER.CA

Société canadienne du cancer

Pour nous, il est temps de compléter le travail amorcé. Un gouvernement libéral fera du déploiement rapide d'un programme québécois organisé de dépistage du cancer colorectal une priorité.

Cet engagement s'inscrit dans une vision plus large : nous voulons faire de la prévention une véritable priorité en santé, en misant davantage sur le dépistage précoce, les saines habitudes de vie et des interventions qui permettent d'agir avant que la maladie ne s'aggrave.

Question 2 :

Au cours des dernières années, le nombre de personnes en attente d'une intervention chirurgicale oncologique a été en augmentation tout comme le nombre de patients qui sont en attente depuis 57 jours pour une opération. De plus, le gouvernement n'atteint pas son objectif de 69 % des interventions réalisées en 28 jours ou moins.

La chirurgie n'est qu'une partie du traitement des patients atteints de cancer, mais débuter les traitements rapidement est essentiel afin d'augmenter les taux de survie et de réduire la lourdeur des traitements pour les patients.

Est-ce que votre formation politique s'engage à investir des sommes supplémentaires et à proposer une stratégie afin de réduire la liste d'attente pour les interventions chirurgicales oncologiques?

RÉPONSE

Oui. Pour le Parti libéral du Québec, il est inadmissible que des Québécoises et des Québécois atteints d'un cancer doivent attendre trop longtemps avant d'avoir accès à leur chirurgie.

Au cours des huit dernières années, nous n'avons cessé d'intervenir auprès du gouvernement pour qu'il mette tout en œuvre afin de réduire les délais en chirurgie oncologique et de respecter les cibles établies. Lorsqu'une personne a besoin d'une chirurgie pour traiter son cancer, elle doit pouvoir y avoir accès le plus rapidement possible.

Derrière les chiffres et les délais, il y a surtout une réalité profondément humaine. Il y a une personne qui vit avec l'inquiétude, une famille qui attend avec elle et une période d'incertitude qui ne

Société canadienne du cancer

devrait jamais être prolongée inutilement parce que le réseau n'arrive pas à offrir la chirurgie à temps.

Nous croyons également que le gouvernement manque d'ambition dans les objectifs qu'il se fixe lui-même. Le Plan stratégique 2019-2023 du MSSS visait initialement à ce que 90 % des patients soient traités par chirurgie oncologique dans un délai de 28 jours ou moins. Le Plan stratégique 2023-2027 ne vise plus que 80 % en 2026-2027. La SCC souligne d'ailleurs que le gouvernement n'atteint pas sa cible actuelle et que le nombre de patients en attente depuis 57 jours augmente.

Nous devons avoir plus d'ambition lorsqu'il est question du cancer. Un gouvernement libéral fera de la réduction des délais en chirurgie oncologique une priorité et mettra en place une stratégie pour améliorer rapidement l'accès aux chirurgies, en y consacrant les ressources nécessaires. Cela passe notamment par une meilleure utilisation de nos blocs opératoires, une meilleure organisation des soins et des équipes disponibles pour permettre au réseau d'utiliser pleinement sa capacité.

Pour nous, personne ne devrait avoir à attendre plus longtemps que nécessaire pour une chirurgie contre le cancer. Derrière chacune de ces listes d'attente, il y a un patient et une famille qui attendent.

Question 3 :

Le Québec est la seule province qui n'a pas déployé des mesures pour donner accès aux femmes de moins de 50 ans au programme de dépistage pour le cancer du sein. Pourtant, les données récentes montrent que le nombre de cas de cancer chez les femmes âgées de 40 à 49 ans est en augmentation. Pour ces raisons, la SCC recommande d'abaisser l'âge d'entrée du Programme québécois de dépistage du cancer du sein à 40 ans. Le cancer du sein est le plus diagnostiqué et le deuxième plus mortel chez les Québécoises.

Dans un récent rapport, l'INESSS a recommandé d'abaisser l'âge à 45 ans, mais aucun échéancier n'a été présenté par le gouvernement du Québec.

Est-ce que votre formation s'engage à abaisser l'âge de dépistage du cancer du sein à 40 ans afin de détecter plus de cancer en stade précoce?

Société canadienne du cancer

RÉPONSE

Le Québec doit rattraper son retard en matière de dépistage du cancer du sein. Nous ne pouvons pas accepter que les Québécoises aient un accès plus limité au dépistage simplement parce qu'elles vivent ici.

Les données évoluent et démontrent l'importance de pouvoir détecter le cancer du sein le plus tôt possible. La Société canadienne du cancer recommande maintenant d'abaisser l'âge d'entrée au programme à 40 ans, alors que l'INESSS recommande de l'abaisser à 45 ans. Dans les deux cas, le constat est clair : le statu quo à 50 ans ne tient plus.

Pour le Parti libéral du Québec, qui souhaite faire de la prévention une véritable priorité en santé, il faut abaisser l'âge d'accès au Programme québécois de dépistage du cancer du sein et permettre rapidement à davantage de femmes d'en bénéficier.

Nous voulons que le Québec rattrape le retard accumulé par rapport aux autres provinces canadiennes et que les Québécoises puissent avoir accès au dépistage au bon moment, en fonction des meilleures données scientifiques disponibles.

Mieux dépister, c'est se donner la possibilité d'agir plus tôt. Et lorsqu'il est question de cancer, chaque occasion de le détecter plus rapidement compte.

Prévention du cancer

Question 4 :

Le Québec est la province qui taxe le moins les cigarettes aux pays, alors que son taux de tabagisme est supérieur à la moyenne nationale.

Selon la littérature scientifique et plusieurs organisations internationales comme la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé, la taxation demeure le meilleur levier pour réduire le nombre de fumeurs. L'augmentation de la taxe sur le tabac est d'ailleurs recommandée par la santé publique du Québec.

Le gouvernement du Québec estime que chaque baisse d'un point de pourcentage du tabagisme ferait économiser annuellement 41 M$ en coûts

directs de soins de santé et 73 M$ en coûts indirects, pour un total de 114 M$ par année.

Est-ce que votre formation politique s'engage à augmenter la taxe spécifique sur le tabac afin d'atteindre, au moins, le niveau de l'Ontario, deuxième plus bas taux au Canada?

RÉPONSE

La lutte contre le tabagisme doit continuer d'occuper une place importante dans nos efforts de prévention. Réduire le nombre de fumeurs, prévenir l'initiation au tabac et au vapotage, particulièrement chez les jeunes, et mieux accompagner les personnes qui souhaitent arrêter de fumer sont des objectifs que nous partageons pleinement.

La proposition d'augmenter la taxe sur les produits du tabac afin de rejoindre le niveau de l'Ontario ne fait pas actuellement partie de nos engagements, mais elle mérite certainement d'être examinée sérieusement. C'est d'ailleurs une mesure que plusieurs organisations de santé nous demandent d'évaluer. La SCC souligne notamment que le Québec affiche une taxation plus faible que les autres provinces et présente la fiscalité comme un des leviers permettant de réduire le tabagisme.

Nous voulons donc regarder cette avenue avec attention, en nous appuyant sur les meilleures données disponibles, sur son efficacité réelle pour réduire le tabagisme et sur ses différents impacts avant de prendre une décision.

Notre volonté, elle, est claire : faire davantage de prévention et continuer de réduire le tabagisme au Québec, particulièrement chez les jeunes.

Question 5 :

Le sucre en lui-même n'est pas un ingrédient qui accroît le risque de cancer, mais ses effets sur le corps peuvent exercer une influence sur ce risque. Une consommation excessive de sucre peut entraîner une prise de poids, et la recherche démontre que l'embonpoint accroît le risque de cancer.

Société canadienne du cancer

En effet, les données de l'étude ComPARe montrent qu'environ 1400 cas de cancer étaient dus à l'excès de poids au Québec. De plus, l'obésité est associée comme facteur de risque à 13 types de cancers différents.

Terre-Neuve-et-Labrador a mis sur pied une taxe de 0,20 $ par litre sur les boissons sucrées et les revenus ont été supérieurs à ce qui avait été anticipé par le gouvernement tout en diminuant la vente de ces produits de 12 %, en un an seulement.

Est-ce que votre formation politique s'engage à mettre sur pied une taxe sur les boissons sucrées afin de réduire l'obésité chez les jeunes et ainsi réduire les risques associés à 13 types de cancers?

RÉPONSE

Nous partageons pleinement l'objectif de réduire la consommation excessive de boissons sucrées, particulièrement chez les jeunes, et de favoriser de meilleures habitudes de vie. C'est directement cohérent avec notre volonté de faire de la prévention une véritable priorité en santé.

Nous avons d'ailleurs démontré récemment que nous étions prêts à agir lorsque la santé des jeunes est en jeu. Le Parti libéral du Québec a appuyé le projet de loi 9 de la ministre de la Santé visant à interdire la vente de boissons énergisantes aux jeunes de moins de 16 ans. Ces produits sont notamment reconnus pour leur forte teneur en caféine et, souvent, en sucre.

La proposition de mettre en place une taxe sur les boissons sucrées ne fait toutefois pas partie de nos engagements actuels. Nous sommes ouverts à examiner cette avenue sérieusement, notamment à la lumière des expériences menées ailleurs et des données sur son efficacité pour modifier les habitudes de consommation. La SCC cite notamment l'expérience de Terre-Neuve-et-Labrador, où une telle taxe a été mise en place.

Notre objectif demeure de prévenir plutôt que d'avoir à intervenir une fois que les problèmes de santé sont installés. Nous voulons donc miser sur des mesures efficaces pour favoriser les saines habitudes de vie, particulièrement auprès des jeunes, tout en évaluant

Société canadienne du cancer

rigoureusement les différents outils qui peuvent nous permettre d'y parvenir.

Question 6 :

Consommer de l'alcool augmente le risque de développer un cancer de la tête et du cou, du côlon, de l'œsophage, du foie, de l'estomac et du pancréas. Les données probantes montrent qu'une consommation régulière d'alcool, même en faible quantité, fait augmenter le risque de développer un cancer associé à l'alcool.

Au Québec, l'alcool est responsable annuellement de la perte de 90 000 années de vie, ajustées pour l'invalidité. En plus de la perte de vie humaine, l'alcool entraine un fardeau économique important pour le Québec, plus que tout autre produit. En effet, ses coûts annuels pour le gouvernement du Québec sont estimés à 4,1 G$, et sont notamment attribuables aux soins de santé, à la perte de productivité et aux procédures judiciaires intentées contre les consommateurs.

Est-ce que votre formation politique s'engage à instaurer une politique de prix minimum sur tous les types d'alcool, à limiter la densité des points de vente et leurs heures d'ouverture tout en encadrant le marketing des produits alcoolisés pour protéger les jeunes Québécoises et Québécois? Avez-vous d'autres propositions pour réduire l'impact de l'alcool sur la santé des Québécois?

RÉPONSE

Nous n'avons pas, à ce stade, d'engagement précis concernant l'instauration d'un prix minimum, la densité des points de vente, leurs heures d'ouverture ou l'encadrement du marketing des produits alcoolisés.

Cela ne signifie toutefois pas que l'enjeu n'est pas important pour nous. Au contraire, nous voulons faire de la prévention et de la promotion des saines habitudes de vie une véritable priorité en santé. Cela comprend nécessairement la prévention des problèmes de santé associés à la consommation d'alcool.

Société canadienne du cancer

Ne pas avoir aujourd'hui un engagement précis sur chacun des moyens proposés ne diminue en rien l'importance que nous accordons à cet enjeu de santé publique. Notre priorité demeure d'agir davantage en amont, de favoriser de saines habitudes de vie et de prévenir les problèmes de santé avant qu'ils ne s'aggravent.

Question 7 :

La prévention et la promotion de la santé sont clés pour lutter contre le cancer. En effet, d'après l'étude ComPARe, financée par la SCC, nous savons qu'environ quatre cas de cancer sur dix peuvent être évités grâce à l'adoption d'un mode de vie sain et des politiques publiques qui protègent la santé des Québécois.

Quel est le plan de votre formation politique afin de faire de la prévention et de la promotion de la santé une priorité? Est-ce que vous vous engagez à augmenter les investissements en prévention?

RÉPONSE

Oui. La prévention et la promotion des saines habitudes de vie seront une véritable priorité pour un gouvernement libéral.

Nous devons changer notre façon de voir la santé. Pendant trop longtemps, notre réseau a surtout été organisé pour intervenir lorsque la maladie est déjà présente. Nous voulons agir plus tôt, prévenir davantage et donner aux Québécoises et aux Québécois les meilleures chances de demeurer en santé le plus longtemps possible.

En matière de cancer, l'importance d'agir en prévention est particulièrement claire. La Société canadienne du cancer rappelle qu'environ quatre cas de cancer sur dix peuvent être évités grâce notamment à l'adoption de saines habitudes de vie et à des politiques publiques qui protègent la santé.

Nous voulons donc augmenter les efforts et les ressources consacrés à la prévention. Cela signifie notamment promouvoir davantage les saines habitudes de vie, renforcer le dépistage, intervenir plus tôt et mieux intégrer la prévention dans les décisions que nous prenons en santé.

Société canadienne du cancer

Pour nous, la prévention ne doit plus être ce qu'on finance après avoir répondu aux urgences du réseau. Elle doit faire partie de la solution dès le départ.

Investir en prévention, c'est agir avant que des Québécois deviennent des patients. Nous voulons rééquilibrer notre système de santé, encore trop centré sur le curatif, afin de donner beaucoup plus de place à la prévention et aux saines habitudes de vie. Notre objectif est aussi de donner aux Québécoises et aux Québécois toutes les chances de vivre plus longtemps en santé et de demeurer actifs le plus longtemps possible.

Coûts du cancer

Question 8 :

En décembre 2024, la Société canadienne du cancer a publié un rapport spécial sur les répercussions économiques du cancer au Canada qui montre que le cancer coûte en moyenne près de 33 000 $ à vie pour une personne atteinte au pays.

Ainsi, les personnes atteintes et leurs proches aidants paieront de leur poche 20 % des coûts totaux du cancer, soit un montant de 7,5 G$ en 2024. Les personnes atteintes de cancer perçoivent leur fardeau financier comme élevé, dépensant environ un tiers de leur revenu mensuel en coûts liés au cancer.

Est-ce que votre formation politique s'engage à mettre en place des mesures pour réduire les coûts associés à un diagnostic de cancer pour les patients et leurs proches aidants?

RÉPONSE

Oui. Nous devons mieux tenir compte du fardeau financier que représente un diagnostic de cancer pour les personnes atteintes et leurs proches.

Recevoir un diagnostic de cancer bouleverse déjà profondément une vie. Les patients et leurs familles ne devraient pas avoir à ajouter à l'inquiétude liée à la maladie celle de savoir s'ils auront les moyens d'assumer toutes les conséquences financières qui l'accompagnent.

Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer rappelle que les personnes atteintes et leurs proches aidants doivent assumer une part importante des coûts liés à la maladie et que, pour plusieurs patients, ces dépenses représentent une portion considérable de leur revenu mensuel.

Nous voulons donc mieux soutenir les personnes qui traversent cette épreuve, mais aussi les proches aidants qui les accompagnent au quotidien. Cela passe notamment par une volonté de réduire les pressions financières associées à la maladie et à la proche aidance et de mieux reconnaître la contribution essentielle de celles et ceux qui mettent parfois leur propre vie professionnelle ou personnelle sur pause pour accompagner un proche.

Pour nous, personne ne devrait être davantage fragilisé financièrement parce qu'il est atteint d'un cancer ou parce qu'il prend soin d'une personne qui l'est.

C'est pourquoi un gouvernement libéral dirigé par Charles Milliard s'est engagé à réviser les critères du crédit d'impôt pour personnes proches aidantes afin qu'il corresponde mieux aux différentes réalités connues au Québec.

Innovation en santé

Question 9 :

L'accès aux essais cliniques sur le cancer n'a jamais été aussi important. Les résultats améliorés que voient aujourd'hui les personnes vivant au Canada sont l'aboutissement de décennies de découvertes scientifiques rigoureusement évaluées au moyen d'essais cliniques. Les patients se fient à ces essais pour déterminer si les nouvelles approches de dépistage, de diagnostic et de traitement du cancer sont sûres, efficaces et supérieures à la norme de soins.

Les progrès sont maintenant si rapides qu'un essai clinique représente souvent la meilleure ou la seule option de traitement disponible pour les patients aux prises avec un cancer pouvant mettre leur vie en danger. Lorsque des essais cliniques de thérapies novatrices contre le cancer ont lieu à l'extérieur du Canada, nos patients doivent attendre, en moyenne, deux ans pour obtenir l'approbation et la couverture publique qui y est associée.

Société canadienne du cancer

Est-ce que votre formation s'engage à mettre en place des mesures pour améliorer l'accès et la qualité des essais cliniques au Québec? Si oui, lesquelles? Comment est-ce que votre parti se positionne afin de favoriser l'innovation en oncologie?

RÉPONSE

Oui. Le Québec doit être un endroit où l'on développe l'innovation en santé, mais surtout où les patients peuvent en bénéficier plus rapidement.

Les essais cliniques jouent un rôle essentiel dans l'avancement des traitements contre le cancer. Pour certains patients, ils peuvent aussi représenter une option supplémentaire lorsque les traitements disponibles ne répondent plus à leurs besoins. La SCC souligne d'ailleurs toute l'importance d'améliorer l'accès aux essais cliniques et de favoriser l'innovation en oncologie.

Ce n'est pas une nouvelle préoccupation pour le Parti libéral du Québec. Lorsque nous étions au gouvernement, nous avons lancé la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027, accompagnée d'un cadre financier de 205 M$ sur cinq ans. Cette stratégie visait notamment à accroître les investissements en recherche et en innovation, à améliorer les processus de recherche clinique et à mieux intégrer l'innovation dans le réseau de la santé. Elle prévoyait notamment des investissements afin d'attirer davantage d'études cliniques précoces au Québec et d'améliorer les processus de recherche clinique dans le réseau.

Cette stratégie comprenait également un objectif très clair : favoriser un accès plus rapide aux médicaments, notamment en réduisant le délai entre l'autorisation de Santé Canada et le remboursement au Québec et en développant des approches innovantes.

Nous voulons poursuivre dans cette direction et aller plus loin. Nous souhaitons notamment nous inspirer du programme pilote FAST mis en place en Ontario afin d'examiner comment le Québec pourrait accélérer l'accès à certains médicaments anticancéreux innovants. Ce programme permet à certains patients admissibles d'obtenir une couverture publique jusqu'à un an plus tôt pour des médicaments anticancéreux hautement prioritaires.

Société canadienne du cancer

Évidemment, le Québec possède son propre modèle et l'INESSS y joue un rôle essentiel. C'est l'INESSS qui évalue notamment la valeur thérapeutique, le rapport coût-efficacité et les autres dimensions pertinentes avant de formuler ses recommandations au ministre sur le remboursement des médicaments. Nous ne voulons pas contourner cette expertise ni diminuer la rigueur de l'évaluation.

Notre objectif est plutôt de voir comment nous pouvons, en nous appuyant sur l'expertise de l'INESSS, préserver cette rigueur tout en réduisant les délais entre l'arrivée d'une innovation prometteuse et son accès réel pour les patients. L'INESSS dispose d'ailleurs déjà de mécanismes permettant, dans certaines circonstances, de commencer l'évaluation d'un médicament avant même l'obtention de l'avis de conformité de Santé Canada.

Pour nous, la direction est claire : attirer davantage d'essais cliniques au Québec, soutenir notre capacité de recherche et d'innovation et, surtout, faire en sorte que les avancées qui démontrent une réelle valeur puissent se rendre plus rapidement jusqu'aux patients.

L'innovation n'a de véritable valeur que lorsqu'elle se rend jusqu'au patient. En oncologie, nous devons être capables de raccourcir ce chemin.

Question libre

Question 10 :

Avec le vieillissement de la population et son augmentation, il faut s'attendre à ce que le nombre de personnes touchées par le cancer augmente, au cours des prochaines années. Le Québec est la province avec le plus haut taux d'incidence de cancer normalisé selon l'âge au pays, ce qui montre l'importance de faire du cancer une priorité nationale.

Le réseau de la santé est actuellement sous pression pour de multiples raisons, ce qui a un impact sur sa capacité à répondre aux besoins actuels et futurs en lien avec le cancer.

Quelle est la vision de votre formation politique sur l'enjeu du cancer et sa stratégie pour réduire le fardeau de la maladie?

Société canadienne du cancer

RÉPONSE

La lutte contre le cancer doit être une priorité. Avec le vieillissement de la population et le nombre de personnes touchées qui augmentera au cours des prochaines années, nous devons agir dès maintenant.

Pour nous, cela commence par faire davantage de prévention, promouvoir les saines habitudes de vie et dépister plus tôt, afin de donner aux Québécoises et aux Québécois toutes les chances de vivre plus longtemps en santé.

Mais lorsqu'un cancer est diagnostiqué, les patients doivent pouvoir compter sur leur réseau de santé. Attendre une chirurgie, un examen ou un traitement, c'est vivre avec une inquiétude qui touche aussi toute une famille. Nous devons avoir beaucoup plus d'ambition pour réduire ces délais.

Nous voulons également que les patients québécois puissent bénéficier plus rapidement des avancées de la recherche et de l'innovation, tout en étant mieux soutenus, avec leurs proches, à travers cette épreuve.

Notre vision est simple : prévenir davantage, agir plus rapidement lorsqu'un cancer est diagnostiqué et ne jamais perdre de vue la personne derrière la maladie.